

Province de Québec
MRC de Drummond
Paroisse de Sainte-Brigitte-des-Saults

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 14 avril 2025 à 20 h.

Sont présents :

Alain Conraud, conseiller, siège n° 1, Christian Jutras, conseiller, siège n° 2, Sarah Raymond, conseillère, siège n° 3, François Bilodeau, conseiller et maire suppléant, siège n° 4, Frédéric Marier, conseiller siège n° 5 et Nancy Fontaine, conseillère, siège n° 6.

Citoyens : 3

Formant quorum sous la présidence de M. Jean-Guy Hébert, maire, Madame Mathilde Potvin assiste à titre de directrice générale et greffière-trésorière.

1. Moment de réflexion

Une minute de réflexion est accordée.

2. Ouverture de la réunion

Le maire constate le quorum à 20 h et déclare la séance ouverte.

3. Tirage loto-église

Tirage de la loto-église pour la paroisse Notre-Dame-de-la-Paix

Premier prix : 200 \$ billet n° 068, Madame France Veilleux de Notre-Dame-du-Bon-Conseil.

Deuxième prix : 150 \$ billet n° 105, Madame Guylaine Boisvert, de Sainte-Brigitte-des-Saults.

Troisième prix : 150 \$ billet n° 067, Madame Danielle Blais de Sainte-Brigitte-des-Saults.

4. Adoption de l'ordre du jour

78.04.2025 Sur proposition de François Bilodeau
Appuyée par Alain Conraud

ET RÉSOLU par le conseil municipal d'approuver et d'adopter l'ordre du jour et qu'ainsi soit accepté l'ordre du jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Ordre du jour
Séance ordinaire
14 avril 2025, 20 h

1. Moment de réflexion
2. Ouverture de la réunion
3. Tirage loto église
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 mars 2025
6. **Demande :**
 - a) Aménagement d'un bureau pour l'accessibilité d'un service d'infirmière privée
7. **Comptabilité :**
 - a) Explications, s'il y a lieu, des comptes et déboursés du mois et adoption
8. **Dossiers municipaux**
 - a) Création d'un nouveau logo pour la municipalité
 - b) Participation aux projets pilotes d'Élections Québec pour les élections municipales 2025
 - c) Sécurité des appareils informatiques au bureau municipal
 - d) Abolition du programme RénoRégion
 - e) Affectation d'un montant au fonds de roulement
 - f) Entretien des pelouses 2025
 - g) Colloque Ma municipalité verte 2025
 - h) Lot 4 632 917 : logement bâtiment accessoire
 - i) Mandat Stantec : optimisation du traitement et réduction des THM
9. **Voirie**
 - a) Rapport de l'employé désigné (inspecteur municipal)
 - b) Installation d'une clôture au terrain vacant du garage municipal
 - c) Programme d'aide à la voirie locale : volet Projets particuliers d'amélioration
 - d) Engagement travail étudiant : emploi d'été
10. **Hygiène du milieu**
 - a) Rapport de la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François
 - b) Dépôt des états financiers de la R.G.M.R. du Bas-St-François au 31 décembre 2024
11. **Loisirs et culture**
 - a) Achat de fauteuils pour la bibliothèque Michel-David
 - b) Jardins du Partage
 - c) Location de toilette(s) chimique(s) pour la saison estivale 2025
 - d) Dek Hockey
 - e) Comité MADA
12. **MRC**
 - a) Compte-rendu MRC
 - b) Tournoi de golf au profit des p'tites boîtes à lunch
 - c) Invitation à la rencontre régionale de la Table des MRC du Centre-du-Québec (RETIRÉ)
13. **Questions diverses**
14. **Correspondance**
15. **Période de questions**
16. **Levée de la réunion**

5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 mars 2025

ATTENDU QUE les membres de ce conseil ayant reçu et lu le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 mars 2025 ;

80.04.2025 Sur proposition de Alain Conraud
Appuyée par Nancy Fontaine

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults d'approuver, d'adopter et de signer le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 mars 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

6. Demandes

a) **Aménagement d'un bureau pour l'accessibilité d'un service d'infirmière privée**

ATTENDU QUE la directrice générale, Madame Mathilde Potvin, et la coordonnatrice aux loisirs et aux communications, madame Geneviève Payette, ont rencontré deux infirmières privées au cours des dernières semaines ;

ATTENDU QUE les deux infirmières souhaitent ouvrir une clinique privée de soins courants à Sainte-Brigitte-des-Saults ;

ATTENDU QUE l'une d'elles désire que la municipalité procède à l'achat de matériel pour adapter l'ancien bureau de la coordonnatrice aux loisirs à ses besoins ;

ATTENDU QUE le coût total du matériel demandé par l'une d'elles pour qu'elle puisse offrir un service d'infirmierie à la population au bureau municipal est estimé à environ 4 285 \$;

ATTENDU QUE l'autre infirmière n'a pas besoin que la municipalité défraie de matériel pour adapter l'ancien bureau de la coordonnatrice aux loisirs à ses besoins ;

ATTENDU QUE les deux infirmières ont des assurances privées qui couvrent les frais en cas d'incidents dans le local municipal ;

80.04.2025 Sur proposition de Christian Jutras
Appuyée par Sarah Raymond

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults d'accepter l'offre de service d'infirmierie de Madame Caroline Gosselin dans l'ancien bureau de la coordonnatrice aux loisirs et aux communications.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7. Comptabilité

a) **Explications, s'il y a lieu, des comptes et déboursés du mois et adoption**

81.04.2025 Sur proposition de Nancy Fontaine
Appuyée par François Bilodeau

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults d'approuver les factures d'achats, les déboursés directs, les dépenses préautorisées, la rémunération globale et le remboursement des dépenses du mois de mars 2025, et ce, pour les montants suivants :

Déboursés directs (chèques) :	175 516,99 \$
Déboursés directs (déboursés directs) :	36 167,32 \$
Total déboursés directs	211 684,31 \$

Factures d'achats (chèques) :	8 897,90 \$
Factures d'achats (déboursés directs) :	47 882,27 \$
Total factures d'achats	57 609,93 \$
Rémunération nette :	27 493,88 \$
<hr/>	
Total :	296 788,12 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

8. Dossiers municipaux

a) Création d'un nouveau logo pour la municipalité

ATTENDU QUE le logo actuel de la municipalité ne reflète plus adéquatement l'identité et les aspirations de la communauté locale ;

ATTENDU QUE la création d'un nouveau logo permettra de renforcer l'image de la municipalité et de mieux représenter ses valeurs, son histoire et sa vision ;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite inclure ses citoyens et ses parties prenantes dans le processus de conception du nouveau logo ;

ATTENDU les discussions budgétaires pour 2025 ;

82.04.2025 Sur proposition de Nancy Fontaine
Appuyée par Alain Conraud

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'accepter la soumission numéro EST-000237 de Paparmane/Local 705 inc. au coût approximatif de 850,00 \$ plus les taxes applicables pour les rencontres, la conception et toutes les déclinaisons possibles pour le matériel de la municipalité ;
- qu'un comité d'élus et de citoyens soit créé pour faciliter les besoins des membres du conseil ;
- d'encourager les citoyens à participer au processus, notamment par le biais d'un sondage afin d'assurer que le nouveau logo soit représentatif de la communauté ;
- de mandater Mesdames Mathilde Potvin, directrice générale et greffière-trésorière et Geneviève Payette, coordonnatrice des loisirs et des communications à travailler étroitement avec le comité pour le nouveau logo de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

b) Participation aux projets pilotes d'Élections Québec pour les élections municipales 2025

ATTENDU QUE dans l'intention de faire évoluer les pratiques électorales, la LERM permet la mise à l'essai de nouvelles façons de faire lors de la tenue d'une élection. Sous la forme de projets pilotes, ces expérimentations sont possibles

lorsqu'une entente à cet effet est ratifiée par la municipalité intéressée, par la ministre des Affaires municipales et par le directeur général des élections ;

ATTENDU QU'Élections Québec propose deux projets pilotes dans le cadre des élections générales de 2025. Ces projets visent, entre autres, à favoriser l'accès au vote des électrices et des électeurs et permettre aux personnes candidates de votre municipalité de faire connaître leurs principales propositions l

ATTENDU QUE les projets pilotes se nomment comme suit :

- Nouveau modèle de vote avec la photographie des personnes candidates ;
- Vitrine d'informations présentant le profil des personnes candidates ;

ATTENDU QUE pour participer à ces projets pilotes, les membres du conseil doivent adopter et transmettre une résolution à Élections Québec au plus tard le 31 juillet, autorisant le Président d'élection à signer l'entente tripartite ;

ATTENDU QUE l'objectif du projet pilote du bulletin de vote avec la photographie des personnes candidates est d'expérimenter un nouveau modèle de bulletin de vote sur lequel figure la photographie des candidates et candidats ;

ATTENDU QUE les objectifs du projet pilote de la vitrine d'information présentant le profil des candidats sont :

- Accroître l'intérêt pour la démocratie municipale ;
- Favoriser l'accès à une information de qualité au sujet des personnes candidates et la regrouper en un seul endroit ;
- Donner accès aux programmes électoraux des candidats ainsi qu'à leur photographie ;
- Accorder de la visibilité aux candidats sur une plateforme Web neutre et équitable.

83.04.2025 Sur proposition de Alain Conraud
Appuyée par Frédéric Marier

ET RÉSOLU par le conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- de participer aux projets pilotes d'Élections Québec pour les élections municipales 2025 ;
- d'autoriser la Présidente d'élection à signer l'entente tripartite avec Élections Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

c) Sécurité des appareils informatiques au bureau municipal

ATTENDU QUE le Groupe InfoPlus a fait un audit de sécurité de nos services informatiques à la municipalité ;

ATTENDU QUE le directeur du compte de la municipalité a rencontré les élus par visioconférence avant la présente séance du conseil ;

ATTENDU QUE la protection de ces données est essentielle pour prévenir tout accès non autorisé, perte, ou cyberattaque ;

ATTENDU QUE les cybermenaces représentent un risque croissant et nécessitent des mesures de sécurité adaptées et conformes aux meilleures pratiques ;

84.04.2025 Sur proposition de François Bilodeau
Appuyée par Frédéric Marier

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults d'accepter la soumission numéro 69985 du Groupe InfoPlus Inc. au coût de 4 3251,39 \$ pour la mise en place de licences et de protection au bureau municipal, pour tous les postes informatiques et pour toutes les adresses courriel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

d) Abolition du programme RénoRégion

ATTENDU QUE la Société d'habitation du Québec (SHQ) a confirmé deux jours après la lecture du budget 2025-2026 du gouvernement du Québec l'abandon du programme RénoRégion, un programme essentiel pour aider les propriétaires-occupants les moins bien nantis de nos communautés, souvent des personnes âgées ou des familles monoparentales vivant en milieu rural, à corriger des déficiences majeures à leur modeste résidence ;

ATTENDU QUE ce programme a permis de garder plusieurs milliers de personnes dans leur résidence, dans des milieux où fait aussi rage la crise du logement, où il n'y a aucun logement abordable ou encore moins d'habitations à loyer modique ;

ATTENDU QU'il y a plus de mille familles sur les listes d'attente des MRC du Québec ;

ATTENDU QUE la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a demandé le 27 mars dernier au premier ministre du Québec, M. François Legault, de se préoccuper de nos citoyen(ne)s et familles les plus vulnérables en remédiant de façon urgente à la situation ;

ATTENDU QUE cette demande est restée sans réponse et que les projets d'appartements modulaires de 24 et 36 unités dans quelques villes du Québec promus depuis par la ministre responsable de l'Habitation, M^{me} France-Élaine Duranceau, ne peuvent répondre aux besoins des régions ;

ATTENDU QUE, bien que le programme RénoRégion ait coûté moins de 18 M\$ par année à l'État québécois et qu'il ne représente que 0,000 1 % des dépenses globales, la ministre justifie ce choix pour des raisons de saine gestion des finances publiques ;

ATTENDU QUE la subvention moyenne du programme est de 19 309 \$, une fraction des coûts réels de construction des nouveaux logements promus par la ministre ;

ATTENDU QUE la FQM a déposé l'an dernier à la demande de la SHQ une série de propositions afin d'augmenter l'efficacité du programme et de le rendre plus accessible pour mieux répondre aux besoins à travers le Québec ;

ATTENDU QUE la SHQ devait lancer une version bonifiée du programme RénoRégion à la suite de ses consultations en 2025 ;

ATTENDU QUE l'abolition de ce programme porte atteinte aux personnes les plus vulnérables de nos communautés.

85.04.2025 Sur proposition de Alain Conraud
Appuyée par François Bilodeau

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults de demander au premier ministre du Québec, M. François Legault, et à sa ministre responsable de l'Habitation, M^{me} France-Élaine Duranceau :

- de relancer immédiatement le programme RénoRégion pour l'année financière 2025-2026 et de s'engager à assurer son financement à long terme ;
- de rendre à terme le processus de bonification du programme pour assurer une plus grande accessibilité dans toutes les régions du Québec ;
- que cette résolution soit transmise rapidement aux personnes suivantes :
 - M. François Legault, premier ministre du Québec ;
 - M^{me} France-Élaine Duranceau, ministre responsable de l'Habitation ;
 - M. Sébastien Schneeberger, député de Drummond-Bois-Francs, président de la Commission de l'aménagement du territoire ;
 - M^{me} Virginie Dufour, députée des Mille-Îles, porte-parole de l'opposition officielle en matière de logement ;
 - M^{me} Christine Labrie, députée de Sherbrooke, porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de logement ;
 - M^{me} Catherine Gentilcore, députée de Terrebonne, porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière de logement ;
 - M. Jean Martel, président-directeur général de la Société d'habitation du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

e) Affectation d'un montant au fonds de roulement

ATTENDU QUE le fonds de roulement permet à la municipalité de financer temporairement certains projets ou dépenses sans avoir recours à des emprunts externes ;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite maintenir une gestion financière prudente et efficace ;

ATTENDU QUE le montant du surplus accumulé pour l'année financière 2024 est de 1 801 181 \$;

ATTENDU QUE le montant disponible est de 500 000 \$ dans le budget de l'année en cours ;

86.04.2025 Sur proposition de Alain Conraud
Appuyée par Christian Jutras

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- que la municipalité affecte la somme de 500 000 \$ au fonds de roulement ;
- que cette somme soit utilisée conformément aux objectifs et règles établies pour le fonds de roulement ;
- que les modifications nécessaires au budget municipal soient effectuées afin de refléter cette affectation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

f) Entretien des pelouses 2025

ATTENDU QUE les membres du conseil ont mis en place un projet de tonte de pelouse dans les endroits municipaux pour impliquer les jeunes dans la municipalité ;

ATTENDU QUE quatre (4) étudiants ont déposé leurs candidatures pour l'entretien des pelouses pour la saison estivale 2025 ;

87.04.2025 Sur proposition de Alain Conraud
Appuyée par Nancy Fontaine

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults d'autoriser Messieurs Jean-Guy Hébert, Maire, et les élus responsables du projet Alain Conraud et Christian Jutras, à signer les ententes avec les étudiants ayant acceptés les mandats proposés par le comité des pelouses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

g) Colloque Ma municipalité verte 2025

ATTENDU QUE la Fédération québécoise des municipalités (FQM) est fière d'inviter les municipalités à la toute première édition du Colloque Ma municipalité verte qui se tiendra le 27 mai 2025, au manège militaire — Voltigeurs de Québec ;

ATTENDU QUE cet événement est une occasion d'échanger, de se former et d'approfondir ses connaissances sur les enjeux environnementaux, les démarches d'adaptation aux changements climatiques, la décarbonation, ainsi que sur les solutions concrètes qui s'offrent au milieu municipal ;

88.04.2025 Sur proposition de François Bilodeau
Appuyée par Frédéric Marier

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- de faire l'inscription de Alain Conraud, conseiller municipal, pour la participation au Colloque Ma municipalité verte le 27 mai 2025 ;
- de défrayer les frais de déplacement, les frais d'hébergement, ainsi que les autres frais inhérents, s'il y a lieu, à celui-ci pour ces journées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

h) Lot 4 632 917 : logement bâtiment accessoire

ATTENDU QUE le service d'inspection de la MRC a reçu, en décembre 2024, une plainte au sujet d'un aménagement d'un logement dans un bâtiment accessoire situé au lot 4 632 917 ;

ATTENDU QUE selon la résolution numéro 343.12.2024, qu'un délai de grâce avait été laissé au propriétaire et qu'après le 9 avril 2025, le locataire devait être sorti du bâtiment et que le bâtiment accessoire devrait être remis à l'état initial, tel qu'expliqué par l'inspecteur en bâtiment ;

ATTENDU QUE le 9 avril 2025, le locataire du lot 4 632 917 demande une extension jusqu'au 1^{er} juillet 2025, car son logement n'est pas prêt jusqu'à cette date et que cela comporte des problèmes de transport pour son fils ;

89.04.2025 Sur proposition de Christian Jutras
Appuyée par Frédéric Marier

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte Brigitte des Saunts de :

- de refuser la demande du locataire du lot 4 632 917 pour l'extension du délai jusqu'au 1^{er} juillet 2025 ;
- d'entreprendre des démarches judiciaires si le propriétaire du lot 4 632 917 ne respecte pas le délai.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

i) Mandat Stantec : optimisation du traitement et réduction des THM

ATTENDU QUE la Municipalité a des problèmes avec les THM depuis plusieurs années ;

ATTENDU QU'une rencontre avec l'ingénieur au dossier, ainsi que la firme Stantec a eu lieu ;

ATTENDU QUE Stantec nous propose un accompagnement technique pour soutenir la municipalité dans les prochaines étapes du dossier relatif aux dépassements de trihalométhanes (THM) ;

90.04.2025 Sur proposition de Alain Conraud
Appuyée par François Bilodeau

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte Brigitte des Saunts d'accepter la proposition du 14 avril 2024 de Stantec au coût de 6 995 \$ plus les taxes applicables pour l'accompagnement technique concernant les trihalométhanes (THM) sur notre réseau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

9. Voirie

a) Rapport de l'employé désigné (inspecteur municipal)

Monsieur Hébert, fais un compte-rendu des activités mensuelles de la voirie et donne des explications, s'il y a lieu.

b) Installation d'une clôture au terrain vacant du garage municipal

ATTENDU QUE l'installation d'une clôture au terrain vacant du garage municipal contribuera à la sécurité des biens et des infrastructures municipales ;

ATTENDU QUE le conseil municipal a identifié ce projet comme une priorité pour l'année en cours ;

ATTENDU les discussions budgétaires pour 2025 ;

91.04.2025 Sur proposition de Alain Conraud
Appuyée par Sarah Raymond

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults d'accepter les soumissions numéros EST-5810 et EST-5829 de Clôture 10 visions au coût de 15 430,00 \$ plus les taxes applicables pour l'achat et l'installation d'une clôture au terrain vacant du garage municipal, ainsi que pour le projet de produits recyclables d'Agri-Récup.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

c) Programme d'aide à la voirie locale : volet Projets particuliers d'amélioration

92.04.2025 Sur proposition de Frédéric Marier
Appuyée par Nancy Fontaine

ET RÉSOLU par le conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults d'informer M. Donald Martel, député de Nicolet-Bécancour, que la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults entend faire des travaux pour l'année 2025 en régie interne et en sous-traitance, et ce, pour un coût total estimé à plus de 200 000 \$. Les travaux visés seront les suivants : amélioration de chaussées et réfection de structures.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

d) Engagement travail étudiant : emploi d'été

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults engage, chaque année, un ou des étudiants pour effectuer des tâches diverses en voirie pour la saison estivale ;

93.04.2025 Sur proposition de Alain Conraud
Appuyée par Christian Jutras

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'embaucher Anthony Ellis au poste d'emploi étudiant en voirie pour la saison estivale 2025 au taux horaire tel que prévu à la rémunération des employés étudiants (voir résolution 327.12.2024) ;
- que l'employé sera sous la supervision de Monsieur Freddy Gourlay, inspecteur municipal, et que celui-ci organisera l'horaire de travail de l'employé pour la semaine. Cet horaire sera d'environ 30 heures par semaine et elle variera selon la température.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

10. Hygiène du milieu

a) **Rapport de la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François**

Monsieur Alain Conraud, conseiller municipal, fait un compte rendu de la dernière réunion de la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-St-François.

b) **Dépôt des états financiers de la R.G.M.R. du Bas-St-François au 31 décembre 2024**

ATTENDU QUE la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-St-François a déposé son rapport financier de l'année 2024 aux municipalités membres ;

ATTENDU QUE le conseiller qui siège sur le conseil d'administration de la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-St-François, Monsieur Alain Conraud, en fait un bref résumé ;

94.04.2025 Sur proposition de François Bilodeau
Appuyée par Alain Conraud

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults d'adopter le rapport financier 2024 de la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-St-François.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

11. Loisirs et culture

a) **Achat de fauteuils pour la bibliothèque Michel-David**

ATTENDU QUE la coordonnatrice de la bibliothèque Michel-David demande de faire l'achat de deux fauteuils ergonomiques pour les bénévoles de la bibliothèque ;

ATTENDU les discussions budgétaires pour 2025 ;

95.04.2025 Sur proposition de Nancy Fontaine
Appuyée par Alain Conraud

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults d'accepter la soumission numéro 50644600 de Mégaburo au coût de

451,00 \$ plus les taxes applicables pour l'achat et la livraison de deux fauteuils ergonomiques pour la bibliothèque Michel-David.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

b) Jardins du Partage

ATTENDU QUE le projet du Jardins du Partage est un projet de jardins communautaires visant à offrir à tous un accès à des aliments frais, abordables et nutritifs, tout en renforçant les liens entre les membres de la communauté ;

ATTENDU QU'une séance d'information concernant ce projet aura lieu le 15 avril 2025 à l'Espace Mandeville de 9 h à 15 h ;

ATTENDU QUE ce projet pourrait être bénéfique pour les jardins communautaires de la municipalité ;

ATTENDU QUE Mesdames Geneviève Payette, Nancy Fontaine et Valérie Bourque souhaitent participer à cette séance d'information ;

96.04.2025 Sur proposition de Christian Jutras
Appuyée par Frédéric Marier

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- de faire l'inscription des participantes pour cette séance d'information ;
- de défrayer les frais de déplacement, ainsi que les autres frais inhérents, s'il y a lieu, des participantes lors de cette séance d'information.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

c) Location de toilette(s) chimique(s) pour la saison estivale 2025

ATTENDU QUE le parc, les jardins communautaires et le jeu de basketball qui sont situés au centre communautaire sont accessibles en tout temps par les citoyens ;

ATTENDU QUE le centre communautaire est ouvert seulement lorsqu'il y a des locations de salle ;

ATTENDU QU'une ligue de DEK hockey sera mise sur pieds au terrain de la patinoire pour la saison estivale 2025 ;

ATTENDU QU'il n'y a aucune toilette au terrain de la patinoire ;

97.04.2025 Sur proposition de François Bilodeau
Appuyée par Sarah Raymond

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- de faire la location de deux toilettes chimiques à Pompage Expert pour la saison estivale 2025, soit du 1^{er} mai au 31 octobre 2025 au coût de 185 \$/mois/toilettes plus les taxes applicables. Ce coût inclut un entretien par semaine tel que la soumission du 7 avril 2025 ;
- qu'une toilette chimique soit installée au centre communautaire et l'autre au terrain de la patinoire pour la saison estivale 2025 ;
- de défrayer les frais uniques de livraison et de ramassage au début et à la fin de la saison au coût de 65 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

d) Dek Hockey

ATTENDU QU'un montant de 2 400 \$, taxes nettes, a été prévu dans le budget 2025 du service des loisirs pour l'organisation d'un tournoi de baseball ;

ATTENDU QU'un comité s'est formé au mois de février pour mettre sur pied des séances de dek hockey destiné aux jeunes de 5 à 15 ans et aux adultes durant les mois de mai et juin 2025 à la patinoire ;

ATTENDU QUE ce comité aura besoin de fonds pour assurer le bon déroulement des séances de dek hockey et la tenue d'un tournoi de fin de saison ;

ATTENDU QUE selon la coordonnatrice aux loisirs et aux communications, madame Geneviève Payette, il est peu probable qu'un tournoi de baseball puisse voir le jour en 2025 au parc municipal ;

98.04.2025 Sur proposition de Alain Conraud
Appuyée par François Bilodeau

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte des Saults d'accorder le montant de 2 400 \$, taxes nettes, prévu dans le budget 2025 pour l'organisation d'un tournoi de baseball au fonctionnement de la saison de dek hockey printemps 2025 et ce, afin d'optimiser l'utilisation de la nouvelle patinoire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

e) Comité MADA

ATTENDU QUE la MRC de Drummond a entrepris une démarche pour l'élaboration d'une politique Municipalité amies des aînés (MADA) en 2021 ;

ATTENDU QUE le plan d'action de la municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults qui découle de la politique MADA de la MRC de Drummond présente des actions concrètes pour améliorer la qualité de vie des aînés Brigittois ;

ATTENDU QUE la politique et le plan d'action MADA ont été adoptés par le conseil municipal le 13 septembre 2021 (résolution numéro 221.09.2021) ;

ATTENDU la volonté de la Municipalité d'assurer le suivi et la mise en œuvre de son plan d'action MADA ;

99.04.2025 Sur proposition de Sarah Raymond
Appuyée par Christian Jutras

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte Brigitte des Saults de :

- procéder à la création d'un comité de suivi MADA sous la présidence de l' élu responsable des questions âgées (RQA) ;
- ce comité sera composé des 3 membres suivants :
 - Alain Conraud, conseiller et RQA ;
 - Geneviève Payette, coordonnatrice aux loisirs et aux communications ;
 - Jocelyne Arès, citoyenne bénévole.
- si d'autres membres s'ajoutent au comité éventuellement d'aviser la MRC de Drummond.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

12. MRC

a) **Compte-rendu MRC**

Monsieur Jean-Guy Hébert, Maire, fait un compte-rendu de la dernière réunion de la MRC de Drummond.

b) **Tournoi de golf au profit des p'tites boîtes à lunch**

ATTENDU QUE le tournoi de golf de la MRC de Drummond au profit des p'tites boîtes à lunch aura lieu le 12 juin 2025 ;

ATTENDU QUE tous les profits iront à la cause des p'tites boîtes à lunch de la Tablée populaire ;

ATTENDU le besoin grandissant de ce service ;

ATTENDU QUE les élus du conseil municipal se sentent directement interpellés par la situation ;

ATTENDU QUE le montant est directement relié au nombre de résidents de Sainte-Brigitte-des-Saults, soit 857 selon le dernier décret officiel ;

100.04.2025 Sur proposition de Alain Conraud
Appuyée par François Bilodeau

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- de commanditer un montant de 857,00 \$ pour le 32^e tournoi de golf de la MRC de Drummond au profit des p'tites boîtes à lunch de la Tablée populaire ;
- d'inscrire et de défrayer le coût d'inscription aux membres du conseil municipal, ainsi que les employés municipaux permanents désirant participer au tournoi le 12 juin 2025 au coût de 125,00 \$ par

participants au Club de golf Le Drummond pour un maximum de 4 inscriptions ;

- de défrayer le coût du repas aux membres du conseil et du personnel désirant venir au souper du tournoi de golf du 12 juin 2025 au coût de 50,00 \$ par participants.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

c) **Invitation à la rencontre régionale de la Table des MRC du Centre-du Québec**
—

CE POINT EST RETIRÉ.

13. Questions diverses

Aucun point n'est soumis.

14. Correspondance

La directrice générale et greffière-trésorière fait le dépôt de la correspondance reçue, s'il y a lieu, du mois de mars 2025.

15. Période de questions

Aucune question n'est soumise.

16. Levée de la réunion

101.04.2025 Il est 20 h 32, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur Christian Jutras de lever la présente séance.

N.B. — Le maire, Monsieur Jean-Guy Hébert, est en accord avec le contenu des résolutions précitées et n'exerce pas son droit de veto.

Jean-Guy Hébert
Maire

Mathilde Potvin
Directrice générale